



TEMPS PARTIEL SUR L'ÉPIC SNCF CARTON JAUNE POUR LA SUGE !

Paris, 19 avril 2019

L'accord temps partiel choisi (GRH00662) fait l'objet d'un suivi trimestriel au sein de chaque CSE. La vision globale de la situation 2018 vient d'être présentée à vos représentants.

- ✓ en 2018 : 1169 agents de l'ÉPIC SNCF travaillent à temps partiel au titre de cet accord, ce qui représente 13,48% de l'effectif global ;
- ✓ 1062 de ces agents sont au cadre permanent et 107 sont contractuels ;
- ✓ 249 sont des hommes pour 920 femmes.

LES ÉVOLUTIONS

Sur l'ÉPIC SNCF en 2018, le travail à temps partiel a eu moins d'adeptes que par le passé : hors métiers de la Sûreté, 225 salariés à temps partiel ont fait le choix d'augmenter leur temps de travail, voire de reprendre à temps complet, contre 210 personnes qui ont fait le choix de travailler moins.

Dans les métiers de la Sûreté, le mouvement est exactement inverse : 76 demandes de réduction d'activité contre 70 demandes d'augmentation de durée de travail.

QUI DEMANDE À TRAVAILLER À TEMPS PARTIEL ?

Sans surprise, ce sont les salariés des métiers les plus féminisés (Optim) qui utilisent le plus le temps partiel, mais il faut noter que cette nouvelle organisation du travail commence à avoir droit de cité à la Sûreté où 213 agents exercent à temps partiel.

LES REFUS

Globalement, peu de refus sont faits aux agents qui demandent à travailler à temps partiel, **sauf... à la SUGE qui se voit attribuer un carton jaune en la matière !**

Comment expliquer que ce levier d'amélioration de la qualité de vie au travail ne soit pas utilisé au mieux, notamment dans ces métiers dont on connaît la pénibilité ? Il faut rappeler que la compensation (autorisation d'embauches pour compenser le temps libéré) se fait en proximité : aucun risque de voir le temps libéré récupéré par une autre direction !

LES REVENDICATIONS DE L'UNSA-FERROVIAIRE

Lors du dernier comité de suivi, les représentants de l'UNSA ont demandé que soient examinés différents items : corrélations entre évolution du télétravail et temps partiel, évolution du nombre d'enfants à charge, etc. Pour tenter de comprendre les raisons de l'érosion de l'emploi à temps partiel.

De même, l'UNSA-Ferroviaire exige que l'accord soit appliqué dans toutes ses dimensions et que son esprit soit respecté, sans interprétation particulière ou restrictive.

Il y va de la qualité de vie au travail des agents !

UNSA-FerrovUNSAviaire

unsa-ferroviaire.org



1^{ère} Organisation Syndicale progressiste
SNCF & Branche ferroviaire